

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 26 février 2016

PRESENTS : DARETS Benoît, FAUTHOUX Claudine, LARD Hervé, LIBIER Alain, LAFITTE Lucie, DARDY Nathalie, AUBERT Laure, DESSARPS Philippe, TEIXEIRA Frédéric, DESTRIKATS Jean-Michel, GAYON Christine, AUDAP Isabelle, BEGARDS Pascale.

EXCUSES : LOPEZ Pierre, MESLAGE Éric.

Secrétaire de séance : Mme Pascale BEGARDS

Ouverture de la séance à 20h00

.....

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 26 janvier 2016.

Toutes les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité

FINANCES

Délibération n° 16 : **Vote du Compte Administratif**

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	67 077.33			163 352.42	67 077.33	281 309.34
Opérations de l'exercice	100 378.04	155 247.81	881 374.28	884 202.23	981 002.23	1 039 450.04
TOTAUX	167 455.37	155 247.81	881 374.28	1 047 554.65	1 047 554.65	1 320 759.38
Résultats de clôture	12 207.56			166 180.37		153 972.81
Restes à réaliser	240 843.90					

COMPTE ANNEXE POUR LOTISSEMENT HAUREIL

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	17 440.00					
Opérations de l'exercice						
TOTAUX	17 440.00					
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						

COMPTE ANNEXE POUR LOTISSEMENT PETIT CAPULON

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0					
Opérations de l'exercice	92 920.06					
TOTAUX	92 920.06					
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						

Le Conseil Municipal vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération n° 17 : Approbation du compte de gestion

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs 2015, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015.

Considérant que les opérations sont régulières, approuve le compte de gestion.

Délibération n°18 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 166 180.37€, un déficit d'investissement de 12 207.56€, et un état des restes à réaliser de 240 843.90€ en dépense et de 200 000.00€ en recette.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

240 843.90€ repris en recette d'investissement, au résultat d'investissement reporté du BP 2016

53 051.46€ affecté au compte 1068 pour les restes à réaliser

113 128.91€ repris en recette de fonctionnement au résultat de fonctionnement reporté du BP 2016

PERSONNEL

Délibération n°19 : création de poste d'avancement de grade d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à compter du 01/09/2016

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que dans le cadre de l'avancement de grade de notre agent d'animation, il convient de prévoir la création d'un emploi permanent à temps **COMPLET d' Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} Classe, cadre d'emplois des Adjoints d'animations à compter du 1^{er} septembre 2016**

Délibération n°20 : création de poste en CDD pour renfort au secrétariat administratif.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de créer un emploi temporaire d'adjoint administratif territorial en raison d'un accroissement temporaire d'activité et le départ pour mutation d'un agent dans le service du secrétariat administratif.

Le Conseil municipal DECIDE de créer l'emploi temporaire nécessaire.

Délibération n°21 : Avenant convention d'adhésion au service médecine année 2016

Le Maire expose à l'assemblée que le Conseil d'Administration du centre de Gestion des Landes, lors de sa séance du 18 décembre 2015, a décidé de fixer les prestations du service médecine professionnelle et de prévention pour l'année 2016, comme suit :

- **71.50€ toutes charges comprises par agent.**

Cette participation est due pour l'ensemble des agents employés par la collectivité et déclarés annuellement au service de médecine préventive, dans le cadre de la prise en charge globale de la collectivité par le service de médecine préventive.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'avenant à la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion des Landes,

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à la signer.

URBANISME

Délibération n°22 : Lotissement « Petit Capulon » : modification des numéros de parcelles du lot 4

VU la modification des n° de parcelles du lot 4, il est nécessaire d'abroger et remplacer la délibération n°67-2015 du 12 novembre 2015

CONSIDERANT que seul les lots n°1, 2 et 4 sont à la vente.

Lot n°1 : Parcelles section A n°666 (816m²) et n°668 (420m²)

Lot n°2 : Parcelles section A n°667 (667m²) et n°669 (381m²)

Lot n°4 : Parcelles section A n°679 et 681 (1090m²)

Le Conseil Municipal **AUTORISE** le changement de numéros de parcelles du lot n°4.

COMMANDE PUBLIQUE

Délibérations n°23 : Gestion déléguée de la salle polyculturelle. Convention d'exploitation avec l'association « Scène aux champs »

Le Maire expose que la délibération en date du 26 janvier 2016 était entachée d'irrégularité pour motif d'intérêt général, dû à l'absence de publicité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la délibération en date du 12 novembre 2015 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de :

* lancer un appel public à candidatures pour la gestion déléguée de la salle polyculturelle en application de la procédure de délégation simplifiée prescrite par le décret du 1^{er} mars 1985 dans le cadre de la loi Sapin,

* donner son accord au projet de convention à intervenir avec le futur délégataire,

VU les opérations d'appel public à candidatures, paru le 20 février 2016, sur le journal des annonces landaises,

VU la candidature unique de l'Association loi de 1901 dénommée « Scène aux Champs » sise à SAUBRIGUES

Considérant que le dossier de candidature présenté par cette association est particulièrement dynamique et volontaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de confier la gestion déléguée, par mode d'affermage, de la salle polyculturelle à l'Association loi de 1901 dénommée « Scène aux champs » sise à SAUBRIGUES (siège social à la Mairie) pour une durée de trois ans commençant à courir à partir du 03 mars 2016.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'exploitation correspondante à intervenir entre la Commune et ladite Association.

Commission jeunesse

Désignation des membres élus : Le Maire Benoît DARETS, Isabelle AUDAP, Christine GAYON, Pascale BEGARDES et Claudine FAUTHOUX.

Appartement Berns:

M. le maire expose l'aménagement proposé par l'architecte pour la rénovation des lieux

Lotissement Haureil :

Porté à la connaissance du Conseil:

- *Tour des commissions
- *DPU ALSUMARD Lieu dit Haurie/ Houndecamp
- *DPU PAGEZY 800 rte du peyret
- *interruption de la DSP pour une desserte éventuelle en gaz combustible
- *Congrès des maires organisé le 31 mai
- *Courrier BOCS
- *Panneau Tafta
- **Date du prochain Conseil Municipal : 29 mars 2016 à 20H30*

Séance levée à 23h30

SAUBRIGUES, le 11 Mars 2016